

AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES GRÂCE AU TUTORAT



Sensibilisé au discours sur l'égalité des chances, vous souhaitez le transformer en actes et avez aujourd'hui envie d'agir auprès de jeunes issus de milieux défavorisés ? Entre soutien scolaire et parrainage, le tutorat vous permet de suivre un ou plusieurs jeunes à partir du collège ou du lycée et vous donne la possibilité de les accompagner dans leurs années d'étude, pour que celles-ci soient une réussite et donnent lieu à une insertion professionnelle réussie. Petite plongée au cœur d'une expérience plus qu'enrichissante...

1. POUR COMMENCER, QUELQUES MISES AU POINT...

Le tutorat, ce n'est pas du simple soutien scolaire, et ce d'autant plus lorsque vous vous adressez à des jeunes issus de milieux défavorisés ou de quartiers sensibles. En effet, en plus de leur apporter un appui, vous leur donnez surtout l'occasion de s'ouvrir sur un monde qui leur paraît bien souvent inaccessible : les études supérieures. En les suivant régulièrement et en échangeant avec eux sur les possibilités qui peuvent s'ouvrir à eux à la fin du lycée, vous pourrez faire sauter les préjugés qu'ils se seront forgés, bien malgré eux, au cours de leur scolarité.

En effet, lorsque l'on a déjà un frère en école d'ingénieur et une sœur en licence de philo, il est évidemment plus facile de se projeter dans des études supérieures. La méconnaissance des filières d'études et des parcours possibles reste encore aujourd'hui une cause majeure du phénomène d'auto-censure par lequel ces jeunes se ferment à la possibilité de faire des études longues. Votre rôle consistera donc à démystifier l'université, les grandes écoles et leurs conditions d'accessibilité.

D'autre part, vous devrez également agir sur les éléments qui leur font parfois défaut et qui constituent une partie de ce fameux « capital social et culturel » si cher à Bourdieu : culture générale, capacité à s'exprimer à l'oral, à s'organiser... Vous devrez également amener vos élèves à prendre conscience de leurs forces, à les développer et surtout à les valoriser.

2. ON COMMENCE AU LYCÉE POUR CASSER LES PRÉJUGÉS

PREMIÈRE ÉTAPE : SÉLECTIONNEZ VOTRE LIEU D'INTERVENTION

Pour être sûr d'agir là où il y a de réels besoins, commencez par prendre contact avec le rectorat de votre académie. Retrouvez toutes les coordonnées sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-et-services-departementaux-de-l-education-nationale.html>

Celui-ci dispose en effet de chiffres sur le taux de réussite au bac et le taux d'engagement dans les études supérieures.

Les lycées nécessitant une intervention seront généralement ceux pour lesquels le taux de réussite au bac et le taux d'engagement dans des études supérieures sont inférieurs à la moyenne nationale. Attention cependant, ces chiffres restent... des chiffres et certains lycées référencés comme ayant des taux de réussite « satisfaisants » peuvent en réalité avoir tout autant besoin de vous !

N'hésitez pas à vous appuyer sur votre propre expérience, celle des membres de votre association ou encore de vos amis. Si l'un d'entre vous est originaire d'un lycée au sein duquel il estime que le besoin est fort, quoi de plus naturel que d'aller y intervenir ! La prise de contact avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique sera en plus facilitée : il est toujours plus simple de se présenter en tant qu'ancien élève plutôt que comme un illustre inconnu, même si l'on est plein de bonnes intentions...

Si vous choisissez de vous déplacer dans les lycées ou les collèges plutôt que de faire venir les collégiens ou lycéens dans votre établissement, un dernier conseil : même si c'est plus difficile, notamment à cause des distances à parcourir, essayez d'aller le plus loin possible. Vous éviterez ainsi d'intervenir là où de multiples structures agissent déjà ! Et interviendrez justement là où personne ne va !

ÉTABLISSEZ DES LIENS AVEC LES PROFESSEURS ET LA DIRECTION


Une fois votre terrain d'intervention sélectionné, il vous faudra alors passer à la phase d'approche, et prendre contact avec le proviseur ou le proviseur adjoint de l'établissement, en lui expliquant votre démarche. Si vous avez travaillé en partenariat avec le rectorat, essayez dans la mesure du possible d'être « introduit », la prise de contact sera plus facile et votre action d'emblée mieux comprise.

Pour votre premier rendez-vous, demandez également à ce qu'un professeur volontaire pour servir ultérieurement de référent soit présent. Avoir un interlocuteur unique favorisera les échanges et la communication avec toute l'équipe pédagogique.

Il est également important que vous échangiez avec les différents professeurs des élèves suivis car ils pourront vous donner des idées sur les thématiques à aborder afin de ne pas vous placer en porte à faux vis-à-vis des enseignements dispensés quotidiennement à vos futurs élèves. Ces échanges vous permettront par ailleurs de vous renseigner sur vos élèves, élément indispensable pour identifier leurs besoins. Il arrive parfois que les tuteurs ne connaissent pas assez le comportement en classe ou les résultats scolaires d'un élève, et qu'ils tiennent ainsi un discours décalé par rapport aux capacités réelles de ceux-ci. Il est donc essentiel que vous ayez toutes les cartes en mains afin de suivre au mieux vos élèves.

L'équipe pédagogique vous sera de plus indispensable pour aller à la rencontre des élèves, leur présenter votre démarche et constituer votre groupe. Développer des relations avec les profs et la direction pourra aussi vous donner la possibilité d'aller plus loin, et d'intervenir par la suite au sein de plusieurs classes d'un même lycée, pour venir parler de vos études, du monde étudiant, de toutes ces choses qui font un peu peur et que l'on gagnerait à présenter de façon plus complète aux futurs étudiants !

Enfin, n'oubliez pas de signer une convention avec l'établissement qui indique et détaille les modalités de votre partenariat et surtout les engagements de chacun (matériel à disposition, fréquence des séances...).

 Pour obtenir plus de détails sur la rédaction d'une convention, n'hésitez pas à consulter la fiche pratique « Rédiger une convention de partenariat ».

ÉTABLISSEZ VOTRE PROGRAMME

Avant même de penser aux actions que vous allez mener et à la forme qu'elles vont prendre, commencez par réfléchir aux caractéristiques de votre public et aux difficultés qui lui sont propres. Votre action devra avoir pour finalité de pallier à ces difficultés, qui rendent l'accès à des études supérieures plus difficiles pour des jeunes dont le niveau scolaire est pourtant aussi bon que celui des autres.

De parole d'associatif, « il doit exister autant de formes de tutorat que d'associations qui mettent en œuvre du tutorat », les choses ne sont donc pas figées. Mais voici tout de même quelques exemples d'actions existantes qui pourront vous servir de base pour définir votre projet, en fonction de vos compétences et des besoins exprimés par vos élèves.

✓ Le soutien scolaire renforcé

Plus que du simple soutien scolaire, le soutien scolaire renforcé vous permettra d'approfondir les connaissances de vos élèves dans certaines matières. Vous leur donnerez ainsi la possibilité d'aller plus loin sur certaines notions et au-delà de ce qui doit être fait dans le cadre du programme scolaire classique.

L'association Tremplin propose par exemple des séances d'approfondissement scientifique, durant lesquels les élèves sont amenés à résoudre des problèmes scientifiques, qui stimulent leur réflexion et les font aller au-delà du programme traité en cours. www.association-tremplin.org/

✓ Les débats

Vous pouvez organiser des débats sur des questions d'actualité. A partir d'un petit quizz portant sur l'actualité récente, suscitez des questions, des réactions et encouragez vos élèves à discuter entre eux. Grâce à un débat bien mené et des échanges pertinents, vous les amènerez à travailler leur argumentation et agirez également sur leurs préjugés.

✓ Les langues

Proposez à vos élèves de regarder des séries ou des films en anglais, pour lesquels vous choisirez, ou non, de mettre les sous-titres. Montrez leur de petits passages et demandez leur ensuite de vous résumer ce qu'ils ont vu. Préparez également un petit lexique, qui leur permettra d'enrichir leur vocabulaire.

✓ Les sorties culturelles

Une autre façon de soutenir vos élèves peut passer par une ouverture culturelle, vers des formes et lieux culturels qu'ils ne sont pas habitués à fréquenter. En préparant ces sorties en amont, lors de vos séances de travail, vous pourrez permettre

à vos élèves d'être moins complexés face à la culture et de travailler sur leurs *a priori*. Vous pouvez ainsi leur montrer que le théâtre, ça n'est pas forcément snob et cher ! Ou qu'il n'y a pas que des vieilleries dans les musées ! L'important est vraiment de bien préparer ces sorties et d'en débriefer ensuite. Elles doivent permettre aux élèves d'exprimer leur point de vue et d'argumenter sur ce qu'ils ont vu, que cela leur ait plu ou non. Attention cependant lorsque vous emmenez vos élèves en sortie en dehors des heures de cours, pensez à prendre une assurance spécifique et à avertir systématiquement les parents d'élèves par courrier.

Il existe de nombreuses autres activités possibles, que nous ne détaillerons pas ici, mais que vous pouvez retrouver sur le site de l'association PARTAGE (Parrains et Tuteurs Actifs des Grandes Ecoles). Elle a édité un guide qui présente 62 activités de tutorat « clé en main », disponible à l'adresse suivante : www.partage-interecoles.com

Vous le voyez, les formes de tutorat sont multiples, vous pouvez les combiner, les adapter, en élaborer de nouvelles... Libre à vous de mener les choses comme vous l'entendez, dans la mesure où vous ne perdez pas de vue votre objectif : permettre à vos élèves de se décomplexer vis-à-vis des études et élargir leurs horizons.

L'ORIENTATION

De fait, vous serez amené à échanger avec vos élèves sur leur orientation. Cela se fera naturellement, au cours des discussions qui se noueront avec eux. Ceux-ci n'hésiteront pas à vous demander des infos sur votre parcours et votre filière d'études. Il faudra donc les tenir au courant des différentes possibilités qui peuvent s'ouvrir à eux tout en les incitant à multiplier leurs sources d'information : conseillers d'orientation, anciens élèves... Vous pouvez également les encourager à se rendre à un salon sur l'orientation. Proposez même de les accompagner, ils se sentiront plus en confiance et oseront plus facilement aller poser des questions sur les différents stands.

Mais attention, votre rôle doit seulement consister à leur donner des informations et à les renseigner sur les possibilités qui peuvent s'offrir à eux. Vous ne devez en aucun cas porter de jugement de valeur sur leur orientation. L'important est de laisser le choix à vos élèves et en aucun cas de les dévaloriser selon le parcours pour lequel ils opteront.



Vous pouvez également, comme le fait l'association PARTAGE, leur proposer d'organiser avec eux un mini-stage d'une journée ou d'une demi-journée, pendant laquelle ils iraient suivre un professionnel dans son quotidien.

Enfin, vous pourrez également être amené à informer et orienter vos élèves sur les pistes de financement possibles pour leurs études : l'association Tremplin a produit un petit livret d'information qui résume les différentes opportunités financières pour financer ses études et donne des liens pour se renseigner sur les démarches à suivre. Ce guide est téléchargeable à l'adresse suivante : www.association-tremplin.org/node/60

LES ASPECTS PRATIQUES

Pour faire sortir vos élèves de leur quotidien et commencer à les familiariser avec l'université ou l'école, vous pouvez essayer d'organiser vos cours au sein d'une salle de votre établissement. Si cela s'avère difficile pour des raisons de proximité géographique (vos élèves seront difficilement motivés s'ils doivent faire deux heures de transport pour venir...), organisez-les au sein de leur établissement, en dehors des heures de cours bien évidemment. Gardez un rythme régulier, avec des séances de deux heures une fois par semaine ou toutes les deux semaines et faites des groupes de quinze élèves maximum, afin de pouvoir faciliter les échanges. Enfin, dans la mesure du possible, travaillez en binôme. Cela permettra de mieux vous répartir les tâches et ainsi de mieux suivre vos élèves, mais également d'être assuré qu'au moins l'un d'entre vous puisse assurer la séance en cas d'absence.

QUELQUES CONSEILS POUR FINIR

Une séance se prépare toujours un minimum en amont. Une rencontre avec les professeurs juste avant est une bonne occasion pour prendre la température, cerner les difficultés des élèves et leurs questions. Souvent, si le contact est bien établi, cela permet aussi d'avoir un retour sur la séance précédente, toujours utile pour juger des attentes des élèves.

Une règle d'or : apprenez à connaître vos élèves pour ne pas risquer de passer à côté de quelque chose. Il faut par exemple bien connaître leur niveau scolaire pour ne pas risquer de leur apprendre des choses trop difficiles ou inadaptées. Pour cela, discutez avec eux et tenez compte de leurs attentes. N'hésitez pas à discuter avec leurs professeurs également.

Enfin, même si la tentation est forte, essayez de ne pas développer une relation trop « copain – copain » avec vos élèves. N'oubliez pas qu'ils sont encore jeunes et peuvent chercher à vous tester. Garder le contrôle sera d'autant plus difficile si votre autorité est remise en cause. A l'inverse, ne vous mettez pas dans la peau du professeur, ce n'est pas votre rôle. Vous devrez donc composer un savant mélange entre ces deux extrêmes : ni trop copain, ni trop rigide !

3. ON CONTINUE PENDANT LES ÉTUDES POUR ACCOMPAGNER

Lorsque vous suivez les élèves au lycée, vous leur démontrez qu'il n'est pas fou d'envisager de suivre des études supérieures, qu'ils en sont tout à fait capables. Cependant, il n'est pas toujours aisé de se retrouver face à un système nouveau, où l'on

est beaucoup plus autonome. Les risques de décrochage peuvent être forts. Il est donc plus que recommandé, afin de ne pas voir tous vos beaux efforts partir en fumée, de rester disponible pour vos élèves durant leurs études supérieures. Vous devez leur permettre d'obtenir une assistance quand ça coïncide pendant leurs études.

Ce type de suivi sera en revanche beaucoup plus souple qu'au lycée et, là encore, pourra se présenter sous différentes formes, plus ou moins contraignantes en fonction du type de soutien que vous proposerez :

- un soutien moral et psychologique : pour cela, vous aurez à rester disponible et joignable, à appeler vos élèves régulièrement pour prendre des nouvelles et surtout les remotiver et les encourager.
- un soutien méthodologique et scolaire : il se fera sous forme d'une permanence, qui a une organisation plus souple que le tutorat. Les tuteurs peuvent varier selon la séance et sont là uniquement pour répondre aux questions, aider à résoudre les points de blocage sur les exercices et rassurer les élèves, souvent confrontés à un rythme de travail important.
- un soutien pratique : vous pourrez aider vos élèves dans leurs recherches de stage, l'élaboration de leurs CV ou lettres de motivation...

Pour vous permettre d'aller plus loin, certaines associations développent depuis quelques années un système de parrainage de jeunes étudiants ou jeunes diplômés issus de milieux modestes par de jeunes actifs. N'hésitez pas à orienter vos tuteurs vers ces structures, qui pourront alors prendre le relais et aider vos élèves à réussir leur insertion professionnelle, notamment grâce à l'accès à un réseau que vous n'aurez vous-même pas encore développé. Nos quartiers ont des talents, Frateli ou encore l'AFIP sont des associations de ce type.

Dans tous les cas, nous ne pouvons que vous recommander, avant de vous lancer, de prendre contact avec les associations qui font déjà du tutorat et du parrainage, et qui pourront donc vous

conseiller et partager avec vous leurs belles expériences ! Car, on n'en doute pas, cette expérience ne peut que vous enrichir !

Merci aux associations Tremplin et PARTAGE (Parrains et Tuteurs Actifs des Grandes Ecoles) pour leurs précieux conseils.

QUELQUES ASSOCIATIONS RESSOURCES

AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville)
www.afev.org
 26 bis rue de Château Landon - 75010 Paris
 Tél. : 01 40 36 01 01 - pole.national@afev.org

Association Tremplin
www.association-tremplin.org
 c/o Association AX
 5, rue Descartes - 75005 Paris
 Tél. : 01 56 81 11 14 - infos@tremplin.polytechnique.org

Association PARTAGE
www.partage-interecoles.com
association@partage-interecoles.com

Paris Montagne
www.paris-montagne.org
 c/o Ecole normale supérieure
 45 rue d'Ulm - 75005 Paris
 Tél. : 01 44 32 28 84 - contact@paris-montagne.org

Zup de Co'
www.zupdeco.org
francois@zupdeco.org

Science Ouverte
www.scienceouverte.fr
 Espace @venir
 1 Place de l'Amitié - 93700 Drancy
 Tél. : 01 48 35 02 91 - contact@scienceouverte.fr

